ACCIDENTS Audits, rapports en cascade, milliers de pages de règles, formation inadaptée: l'industrie est étouffée par la réglementation européenne. Un expert mondialement reconnu tire la sonnette d'alarme: «La sécurité est en danger.»

PATRICK OBERLI

5 novembre 2023. Claude Vuichard écrit à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC).

mondialement reconnu dans le domaine de la sécurité, ancien pilote du Conseil fédéral, qui fait du tort à notre métier. La Suisse a 17'000 heures de vol au compteur sur 20 types d'hélicoptères, déplore la dégrada-les autorités se sont laissé déborder par leur tion des exigences pratiques demandées aux futurs pilotes et instructeurs. que nous utilisions comportait grosso mo-bepuis 2021 et l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance, «les conditions d'obten- expliquait ce qu'il fallait faire et comment.» tion d'une licence d'instructeur de vol en montagne sans restriction ont été réduites de moitié». Puis il dénonce la surréglementation héritée de l'Union européenne, qu étouffe les entreprises et les pilotes jusqu'à capter une part de la concentration auparaant mise sur les vols. «Cela affecte massivement la sécurité opérationnelle.»

14 février 2024. À Niouc (VS), un hélicoptère touche un câble. On ne le sait pas en- possible de tirer des liens core, mais c'est le premier épisode d'une série noire. Le 12 mars, près de Rothenhausen (TG), on enregistre l'accident d'un appareil au décollage. Le 16, à Sitterdorf, c'es un atterrissage qui se passe mal. Encore le 16. à Vétroz (VS), un hélicoptère tombe sur un terrain d'entraînement. Enfin, le 2 avril, le plus gros drame. Un hélicoptère s'écrase sur la place d'atterrissage en montagne du Petit-Combin (VS). Bilan: trois morts et trois blessés. Durant la même période, un hélicoptère suisse s'est aussi écrasé en Allemagne lors d'un transport de charge et un autre, italien, s'est abîmé au Mont-Rose, à la frontière entre la Suisse et l'Italie, sans

faire de blessés graves. Fin avril 2024. Claude Vuichard, qui n'a reçu qu'un accusé de réception de l'OFAC le 20 novembre, est très affecté par cette série d'accidents: «Je suis vraiment inquiet. Bien sûr, je sais qu'il n'est pas possible de tirer des liens directs entre ce que je dénonce et les accidents. Le Service d'enquête de sécurité (SESE) va mener ses investigations et déterminer ce qu'il s'est passé dans chaque cas. Néanmoins, la situation est grave. Il faut agir avant que ce type de sé-ries ne devienne la norme.»

Contacté, l'OFAC confirme, par écrit, avoir reçu l'avertissement de Claude Vuichard, tout en s'étonnant ou'une «approche aussi simpliste (ndlr: lien potentiel entre for-«d'avoir proprement établi les faits». Avant de 16'000 questions théoriques à ingérer, d'ajouter: «Toutefois, l'OFAC prend toutes Les jeunes qui se lancent y arrivent, mais les indications concernant la mise en danger de la sécurité des vols au sérieux et a décidé d'intensifier ses activités de surveillance sur la branche hélicoptère.»

Fin de la discussion? Pas vraiment.

En effet, au sein du monde des héliconbreux sont les acteurs confirmant une réglementation étouffante, qui se répercute depuis 2021? Ce sont les aptitudes de toute notamment sur les aptitudes au vol des la filière qui reculent.»

pilotes. Des règles édictées par l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA), que la Suisse s'est engagée à reprendre et à appliquer dans le cadre de l'Accord bilatéral sur le transport aérien qu'elle a conclu en 1999 avec l'Ilnion euro

pēenne.
Patrick Fauchēre est pilote, compliance monitoring et safety manager chez Air-Glaciers. Un ancien, un passionné, dont la carrière n'a eu que la passion comme fil rouge. Le Valaisan a tout connu: groupes de travail au niveau suisse et européen, sauvetages périlleux en montagne, transnorts de matériel en tout genre et gestion d'une équipe. Aujourd'hui, à 60 ans, Il s'apprête à partir à la retraite. Une décision un peu contrainte, vu que la législation inter-dit aux pilotes d'effectuer les vols commer-«En tant qu'expert international en sécuri-té des hélicoptères, il est de mon devoir de une fonction administrative dans l'entresignaler un danger à l'OFAC: d'un point de prise. Je pouvais dépanner partout. Mais vue opérationnel, la formation en mon-tagne dans le domaine des hélicoptères a dis qu'il faut aller voir ailleurs.»

Reste que cette restriction n'est pas la Sur deux pages, le Fribourgeois de 67 ans, seule raison de son retrait. «L'autre est la



Claude Vuichard, expert international

Il s'interrompt, pensif: «Aujourd'hui, alors que notre manière de travailler n'a pas changé, il faut digérer près de 2000 pages, pondues en anglais. Il faut en traduire les parties spécifiques pour que chacun puisse se les approprier. Pareil pour l'écolage des pilotes et la maintenance des appareils. Les gens n'arrivent plus à digérer toute cette information Quand on travaille en montagne comme nous, la priorité est de regarder de hors, d'amener le matériel au bon endroit sauver une personne. Les plus jeunes n'ont pas le choix et essaient de nager dans cette paperasse. Les autres n'y arrivent plus et tentent juste de garder la tête hors de l'eau.)

«Conduire sur le verglas»

Claude Vuichard confirme avec une image qui parle à tout le monde; «Si vous ne savez pas conduire une voiture sur le verglas tous les manuels ne vous empêcheront pas de sortir de la route. Aujourd'hui, pour pas-ser une licence professionnelle, il y a plus sans comprendre ce qui est vraiment important. En comparaison, les États-Unis tra-vaillent avec environ 1000 questions et la formation est beaucoup plus axée sur la pratique. L'aviation, c'est ça: de l'habileté.»

Et le spécialiste du sauvetage en haute montagne de s'interroger: «Pourquoi dans le passé, un instructeur devait avoir effec tères, le malaise est perceptible. Et nom- tué 3000 atterrissages en montagne aux









«La Suisse a repris une législation extrême. Toutefois. les autorités se sont laissé déborder par leur propre système.»

Patrick Fauchère

Un constat que partage également le patron d'une entreprise du secteur de l'est de la Suisse: «Les pilotes sont aujourd'hui moins bien préparés. Mais le problème commence au niveau de la formation des instructeurs qui a été massivement simplifiée sous l'égide de l'AESA. Donc, des instructeurs de vol moins bien formés qui s'occupent de préparer les nouveaux pilotes, ce qui ne peut guère être bon. Sans compter que les connaissances exigées au niveau préparées pour l'aviation de ligne. Auourd'hui, au terme de son cursus, un pilote professionnel a les compétences aéronau-

tiques d'un pilote privé d'il y a trente ans.» Plus virulent encore, Martin Stucki, pilote et CEO de Linth Air Service, estimait dans le numéro d'avril de «Sky News» «L'AESA est notre plus gros problème de sécurité», tout en se plaignant de ce «mo-loch imperméable aux critiques, qui édicte des règles sur la base de suppositions, de préférences personnelles de fonctionnaires conservée pendant trois mois, car nous deet de directives politiques, plutôt que sur

les rendre plus ouvertes». Mais l'office fén'avons pas assisté à une baisse du niveau

Novés dans la nanerasse

D'une manière générale, le secteur est absorbé quotidiennement par la compréhencenvre des nouvelles règles, «ce qui n'est tout simplement pas vivable», regrette le chef d'entreprise alémanique. Il déplore aussi le flux continu de nouvelles réglementations: «À peine a-t-on introduit les nouveantés et formé le personnel que les tout le cycle.

Patrick Fauchère explique ce que cela si-gnifie pour les pilotes, «Prenez la prépara-tion de vol. Elle doit être extrêmement précise avec de nombreux paramètres à relevons tout pouvoir retracer, Ensuite, quand Pexpérience ou des statistiques fiables».

À Berne, l'OFAC admet que «l'entrée en avec ce que vous avez mis en place. Si l'on vigueur de l'ordonnance en 2021 a réduit s'écarte pour un détail du plan, il faut écrire

Trois personnes ont perdu la vie e l'accident d'un place d'atterrissa Petit-Combin. Ici. des appareils

des rapports et dire pourquoi on s'est trom

Cela se matérialise aussi par des inspec-tions à n'en plus finir, des formulaires préremplis et des audits chronophages et oné reux. Et le pilote de regretter le pragmatisme d'autrefois: «Au départ, je pensais que la nouvelle réglementation amènerait quelque chose d'intéressant, Mais, après ues années, je n'y trouve plus beaucoup de bons points. J'espère que la jeune génération saura dire non avant qu'il ne soit trop tard.»

La Suisse trop bonne élève Le conseiller national Martin Candinas (Centre/GR) est aussi président de la Swiss Helicopter Association. Il confirme que «la surréglementation est un vrai problème pour notre industrie, difficile à résoudre car la Suisse fait nartie de l'AESA». Pour avancer. le parlementaire prône le dialogue avec l'OFAC. «Je pense qu'on a une marge de manœuvre dans l'application des règles, no-tamment en matière de surveillance.» C'està-dire? «La Suisse veut toujours être le meil leur élève. Elle a peur de recevoir une critique de l'AESA. C'est évidemment une qualité. Mais est-ce toujours nécessaire d'être parfait sur le papier? Ne faudrait-il pas

Martin Candinas croit également au pragmatisme par le dialogue que la Suisse, par l'OFAC, pourrait insuffler jusqu'au cœur de la régulation continentale. En revanche se défaire du joug européen, comme le demandent certains, il ne peut l'envisager, car cela remettrait en cause un accord bilaté ral qui est important pour les sociétés d'aviation: «Ça fermerait l'accès au marché européen dans lequel sont actives aussi une partie des entreprises d'hélicoptères» de

«Un devoir politique» Cette position tout en nuance ne convainc tontefois nas tont le monde. Ainsi en est-il de Philippe Renz, avocat spécialisé en aviation: «Avec sa masse de règles sur les hélicoptères, qui n'ont amené aucun gain de sécurité ces quinze dernières années, le

«Avec sa masse de règles sur les hélicoptères, qui n'ont amené aucun gain de sécurité ces quinze dernières années, le système européen a dévoilé ses graves dysfonctionnements.»

Philippe Renz, avocat spécialisé en

système européen a dévoilé ses graves dysfonctionnements. Parmi lesquels l'influence de certains lobbys pour qui la sécurité aérienne n'est pas la préoccupation première, » Il insiste sur le fait que «la Suisse premiere, il insiste sui le fait que «la Suisse ne s'est pas engagée à reprendre les lois de Bruxelles pour qu'elles étouffent nos ex-ploitants à petit feu et provoquent des ac-cidents et des morts. Il est temps qu'elle

prenne sa propre voie.»

Ne risquerait-elle pas des mesures de rétorsion de Bruxelles? «Ces craintes nous sont servies comme des leurres depuis des années par ceux qui n'ont pas le courage

de dire non à l'inacceptable.»

Selon lui, les autorités fédérales ont le devoir de protéger le marché suisse des hélicoptères, qui est très spécifique, notammont du fait doc hocaine do coc régions de montagne. «Elles doivent aussi respecter leurs propres engagements en termes de sécurité aérienne, et ce jusqu'à ce que Bruxelles corrige le tir et replace ce thème au centre de ses préoccupations. Je serais étonné que le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), dirigé par le conseiller fédéral UDC Albert Rösti, ne tolère encore longtemps ce diktat qui nuit aux intérêts de la Suisse et à la sécurité des

Avec ses mots, entre deux expertises, Claude Vuichard ne dit pas autre chose: «Nous sommes allés trop loin. Il serait temps que le monde politique se penche sur le sujet de la sécurité. Depuis 2021 et l'introduction du nouveau règlement, environ une dîzaine d'accidents rien qu'en montagne ont été enregistrés, et cela malgré le confinement.»





«La surréglementation oct un urai problème pour notre îndustrie. difficileà résoudre car la Suisse fait partie de PAESA.»

Martin Candinas. conseiller national (GR/ Centre) et président de la Swiss Helicopter